



MDJ



La Maison des jeunes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui font don de leurs bouteilles et canettes vides et de toutes autres manières que ce soit. Cela nous permet de combler le manque de revenus pour les activités d'autofinancement que nous réalisons et que nous avons dû mettre sur pause compte tenu de la pandémie.



Un merci tout spécial au Marché public ainsi qu'à la Corporation de développement pour nous avoir permis de vendre du popcorn lors de leurs activités.

Merci également à la personne qui a laissé près de la porte d'entrée, des roches pour nos futurs ateliers de peinture sur roche.



Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture de la Maison des jeunes sont **de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 21 h du lundi au vendredi inclusivement**. Nous y accueillons les jeunes de 11 ans à 17 ans. Le port du masque est obligatoire et les mesures sanitaires y sont scrupuleusement respectées. Les parents qui désirent avoir des renseignements sur le fonctionnement de la MDJ peuvent communiquer avec nous en tout temps au 418 342-6274 poste 310 ou tout simplement se rendre sur place et discuter avec les animatrices/intervenantes.

LA CARAVANNE EN PANNE



CENTRE LE TRACÉ INC.



Pour ceux qui désirent améliorer leur français écrit ou conserver leurs acquis, Le Centre Le Tracé offre des formations gratuites dans

vos municipalités.

Tout en respectant le rythme de chacun, notre personnel professionnel vous invite à :

- Apprendre en vous amusant : retour sur la grammaire, les verbes, l'orthographe, les mathématiques, etc. ;
- Effectuer des exercices sur support numérique ;
- Vivre des activités socialisantes, des sorties culturelles ;
- Discuter et vous informer sur différents sujets ;
- Développer de nouvelles habiletés.

Horaire et endroit à déterminer selon le nombre d'inscriptions.

Le Centre offre aussi de la formation en francisation (temps partiel ou temps plein) pour les nouveaux arrivants en collaboration avec le ministère de l'Immigration.

Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant au 418 679-5737.

Bienvenue à tous !

CONTENEURS À DÉCHETS / ÉCOCENTRE

Veuillez prendre note que les conteneurs à déchets de la Municipalité de Chambord doivent servir uniquement aux déchets domestiques. Tout autre rebut (feuilles, branches d'arbre, pot de peinture, ameublement, etc.) doit être disposé dans un ÉCOCENTRE de la RMR du Lac-St-Jean.

Toute personne contrevenant au règlement sur les nuisances est passible **d'une amende de 300 \$**.



Vous pouvez consulter les heures d'ouverture des ÉCOCENTRE au www.rmrlac.qc.ca

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-40 RELATIF AUX NUISANCES

Le conseil municipal a adopté le règlement 2021-40 relatif aux nuisances afin de mettre à jour certains articles de l'ancien règlement.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-41 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021 01 CONCERNANT LES ANIMAUX

Le gouvernement du Québec a adopté le 13 juin 2018 la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002). Les nouvelles obligations et responsabilités dévolues aux municipalités à l'égard des chiens dangereux ou potentiellement dangereux demandent une modification du règlement 2021-41.

CHEF D'ÉQUIPE INTÉrimAIRE DES TRAVAUX PUBLICS-NOMINATION

Le conseil municipal de Chambord a nommé officiellement monsieur Marc-André Goulet comme chef d'équipe intérimaire des travaux publics.

APPUI À LA SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Il est d'intérêt public de sensibiliser les membres de notre communauté aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens. L'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire. Le conseil municipal appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

VALIDATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES - OFFRE DE SERVICES

Le conseil municipal a mandaté la firme Environnement CA au montant de 2 710 \$ avant taxes pour effectuer la validation de milieux humides et hydriques sur deux lots du parc industriel de Chambord.

APPROBATION DE FACTURES ET PAIEMENTS

Fournisseurs	Objet	Montant
Englobe	Laboratoire de sol (rue de l'Avenir)	3 997.17 \$
Cain Lamarre	Services professionnels	3303.91 \$
H2o	Spectraguard 360-5	3 422.52 \$
Pépinière de Chambord	10 pots avec cèdre	4 599.00 \$

COMPTES À PAYER

Le conseil municipal a accepté les comptes à payer en date du 31 août 2021 :

- Dépenses préautorisées : 157 764.91 \$
- Comptes payés : 5 585.57 \$
- Comptes à payer : 48 244.58 \$

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (2018-621)

Le conseil municipal a adopté le règlement 2021-718 pour amender le règlement de zonage numéro 2018-621 de manière à revoir les usages permis dans la zone industrielle 2I (ancien complexe d'Agropur) et de modifier certaines dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy concernant les habitations intergénérationnelles, les conteneurs maritimes, les distances séparatrices relatives à la voie ferrée et l'utilisation du bois dans les constructions publiques et institutionnelles.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 37 CHEMIN DU LAC GAGNÉ – RÉVISION DE POSITION DU CONSEIL

Le conseil municipal a accepté la dérogation mineure, visant à autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de forme demi-circulaire dans la zone de villégiature 6V considérant que ledit bâtiment est isolé par un boisé et n'affectant pas la jouissance du droit de propriété des voisins immédiats.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, CHEMIN DE LA BAIE-DORÉ, LOT 5647947

Le mandataire du locataire du lot 5 647 947 s'adresse au Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement afin d'apporter de nouveaux éléments dans la cadre de la demande de dérogation mineure visant le maintien de la roulotte sur un terrain vacant à la suite d'une éventuelle vente de la terre agricole. Suivant cet entretien le CCUE juge qu'aucun élément nouveau n'a été apporté et par conséquent maintient sa recommandation initialement faite au conseil de refuser la demande de dérogation mineure. Le conseil municipal refuse donc la dérogation mineure.

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION P.I.I.A. PARC-MUNICIPAL, 75 CHEMIN DU PARC-MUNICIPAL

La propriétaire s'adresse à la Municipalité afin obtenir l'approbation d'un projet d'agrandissement d'un bâtiment principal localisé au 75 chemin du Parc-Municipal. À ce titre, le plan d'implantation et le plan de construction sont déposés au Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement afin que ce dernier analyse la demande de permis en fonction des critères d'analyse du P.I.I.A. parc municipal de Chambord, tel que contenu au règlement sur le plan implantation et d'intégration architecturale. Suivant la recommandation du CCUE, le conseil municipal a approuvé le projet de construction tel que proposé par les plans soumis par la demanderesse, visant l'agrandissement d'un bâtiment principal.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 4 OCTOBRE 2021 À 19 H

Pour des informations supplémentaires et voir toutes les résolutions, vous trouverez sur notre site Internet les procès-verbaux des séances du conseil.

FRIPERIE CHEZ MAR-JO

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H

Le mardi 28 sept

Les mardis 5, 12, 19 et 26 oct

418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.

Pour information : madame Rogère Cloutier (418) 342-6909



RMR



BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD

HORAIRE



Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et le mercredi de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 19 h 30.

Bienvenue à tous !

ZONES SCOLAIRES

Il est important de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

Il est aussi important de respecter les traverses pour piétons et les brigadiers scolaires.

Merci de votre compréhension !!!



SITE INTERNET

Vous voulez vous inscrire au centre communautaire d'entraînement ? Vous cherchez un règlement ? Vous voulez faire une demande de permis ? Vous voulez faire une demande de bac bleu ou de bac brun ? Rendez-vous sur notre site internet au www.chambord.ca. Vous y trouverez presque tout ce dont vous cherchez. Ce site a été pensé pour nos citoyens, mais aussi pour nos partenaires. Il permettra d'accompagner notre essor commun et de faciliter vos démarches. Nous vous souhaitons une bonne découverte du site.

Activité 2021

IMPORTANT : Le Passeport Vaccinal est Obligatoire

Septembre

Jeudi le 9 Assemblée Générale à 16:00 H à la Salle Gaston Vallée suivi d'un souper gratuit seulement pour les membres du Club limite de 25 personnes.

Dimanche le 5 Bingo à la Salle Gaston Vallée \$ 15,00 l'entrée par personne débutant à 18:45 H.

Mercredi le 15-22-29 Jeux de Cartes et de Poches de 13:00 à 15:00 H à la Salle Gaston Vallée gratuit pour tous limite de 25 personnes.

Octobre

Dimanche le 3 Bingo à la Salle Gaston Vallée \$ 15,00 l'entrée par personne débutant à 18:45 H.

Mercredi le 6-13-20-27 Jeux de Cartes et de Poches de 13:00 à 15:00 H à la Salle Gaston Vallée gratuit pour tous limite de 25 personnes.

Novembre

Dimanche le 14 Bingo à la Salle Gaston Vallée \$ 15,00 l'entrée par personne débutant à 18:45 H.

Mercredi le 3-10-17-24 Jeux de Cartes et de Poches de 13:00 à 15:00 H à la Salle Gaston Vallée gratuit pour tous limite de 25 personnes.

Décembre

Dimanche le 5 Bingo à la Salle Gaston Vallée \$ 15,00 l'entrée par personne débutant à 18:45 H.

Mercredi le 1-8-15 Jeux de Cartes et de Poches de 13:00 à 15:00 H à la Salle Gaston Vallée gratuit pour tous limite de 25 personnes.

Bienvenue à tous !

Fadoq Cordialité Chambord
72 De La Montagne
Chambord Québec
G0W 1G0

Viens t'amuser avec moi

CLUB SPORTIF CHAMBORD-OFFRE D'EMPLOI

Club sportif
Chambord



Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) de l'aréna

Durée : Octobre à Mars **Nombre d'heures :** entre 20 et 30 heures/semaine

Nombre de poste : 1 **Salaire :** à discuter

Entrée en poste : dès que possible

RESPONSABILITÉS

- Faire le lien entre les équipes bénévoles, les travailleurs, le conseil d'administration et la municipalité;
- S'assurer du bon fonctionnement des équipes de travail (entretien, restauration, etc.);
- Élaborer, en collaboration avec le conseil d'administration, la cédule des activités hivernales et des activités ponctuelles;
- Effectuer les commandes de produits;
- Effectuer les demandes de permis et autres;
- Agir en t'en que responsable des locations de glace hebdomadaires;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être disponible de soir et de fin de semaine;
- Bonne connaissance de la suite Office et des médias sociaux;
- Savoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne connaissance du hockey, un atout.

Faites votre propre horaire

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae au clubsportifchambord@gmail.com.

Connaissez-vous le Pavillon-Municipal ?

C'est une salle au bord du Lac-Saint-Jean, située au 117, chemin du Parc-Municipal à Chambord.

Cette salle municipale sert au bon déroulement des cours et des événements. Elle est également disponible à la location au coût de 100 \$ plus les taxes pour la population, les entreprises, les organismes, etc. Elle a une capacité d'accueil de 60 personnes lorsque nous ne sommes pas en temps de pandémie. Présentement, elle peut contenir 25 personnes au maximum. Elle peut être décorée pour les fêtes de Noël ou autres. Pour tout autre renseignement, je vous invite à communiquer avec la Municipalité au 418 342-6274 poste 0.

Les normes sanitaires doivent s'appliquer en tout temps dans les bâtiments municipaux.

GOLF DES CÈDRES DE CHAMBORD



La coopérative de solidarité du pavillon du golf des cèdres de Chambord est particulièrement fière de la saison 2021 qui s'achève. Celle-ci a vu son effectif augmenter avec maintenant 51 membres de soutien et 113 membres utilisateurs pour un total de 164 membres de la

coopérative. La saison 2021 a également vu son nombre de passagers quotidiens passer de 7 000 à 9 000 et sa saison n'est pas encore terminée. À travers ses activités, la coopérative a tenu un tournoi-bénéfice à la fin du mois d'août au profit de la maison du Havre. Il y a 170 golfeurs qui ont participé à l'événement et ont remis à la maison du Havre un montant au-delà de 11 000 \$. La coopérative a également tenu en août son assemblée générale 2020 et celle-ci a terminé son année avec un léger surplus. La coopérative est fière de l'achalandage et nous croyons que cette infrastructure répond à un besoin d'une clientèle de toute provenance. Cette année la coopérative a misé sur plus de visibilité sur les médias sociaux et on a vu la clientèle touristique augmentée.

L'infrastructure permet une visibilité pour la Municipalité de Chambord et au plan économique nos commerces bénéficient de cet achalandage sur notre territoire. En terminant, je tiens à remercier nos partenaires: le Gouvernement du Québec, CLE, SEMO, SADC et la Municipalité de Chambord. Nos partenaires sont indispensables à la viabilité de cette infrastructure.

Gérard Lavoie
Président de la coopérative

INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée le 13 octobre 2021
Publication le 15 octobre 2021

